COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE MATERNELLE LES FONTANILLES
MARDI 24 MARS 2015

Etaient présents :
AMATO Sylvie directrice école maternelle, GAYET-FUR Muriel adjointe affaires scolaires, FLORIS Antoine adjoint délégué aux travaux, AT Claudine DDEN, VIDAL MBARGA Hélène enseignante MS GS, LEONARDI Anne enseignante PS MS, GIVAUDAN Isabelle enseignante PS MS, ROCH Muriel enseignante GS, USSON Pascal enseignant RASED, MABILLE Frédéric délégué APE, CHABANNES Anne déléguée APE, CROZET Agnès déléguée APE, GOTTY Karine déléguée APE, CONCHON Florence déléguée APE, BRUN Caroline déléguée APE, MALMEJEAN Véronique ATSEM, DA SILVA Alice ATSEM.

Excusés : DE TOLEDO Philippe enseignant PS, FRUCHIER Isabelle enseignante GS.

- PRÉVISIONS RENTRÉE 2015-2016 :

L'effectif actuel de l'école LES FONTA NILLES est de 198 élèves : 62 PS, 70 MS, 66 GS.
Les prévisions faites en octobre 2014 suite aux recensements des futurs PS donnaient un effectif à la rentrée 2015 de 202 élèves, soit un profil très semblable à la rentrée de 2014.

Les parents d'élèves soulignent la construction de nombreux logements à l'entrée de St Mathieu, quid de nouveaux élèves ?
La question est aussi posée quant à l'arrivée de nouveaux élèves du TRIADOU, il sera utile de se renseigner auprès de la Mairie du Triadou à ce sujet.
Mme GAYET-FUR indique que Mr le Maire de St Mathieu de Tréviers a souhaité invité l'adjoint de la mairie du Triadou à ce conseil d'école mais s'est heurté à un refus de l'inspection académique, un adjoint extérieur ne pouvant être invité en tant que membre de droit.
Mme AMATO reprécise à ce sujet qu'elle peut, de son côté, en tant que président du conseil, inviter des personnes « extérieures » sur des points particuliers et à titre consultatif.
Elle propose de le faire pour le dernier conseil de l'année scolaire, le 16 juin 2015.

La classe de GS de Mme FRUCHIER sera encore dans les bâtiments de Garonne pour l'année scolaire 2015-2016.
De par son caractère isolé, il est précisé que l'équipe pédagogique a décidé qu'en cas d'absence de l'enseignante de GS de Garonne, l'ATSEM doit s'installer avec les enfants dans la BCD entre les 2 classes de CP pour ne pas rester seule avec les enfants, en attendant l'enseignant remplaçant.

Concernant la répartition des élèves et la configuration des niveaux de classes, les listes définitives seront transmises à la prérentrée soit fin Août 2015.

- RETOUR SUR L'EXPÉRIMENTATION DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES – TAP

L'organisation mise en place depuis septembre 2014 est autorisée en tant qu'expérimentation et à ce titre sera réévaluée chaque année pendant 3 ans.
Le bilan demandé par l'académie a été remis par les enseignants le 4 mars 2015: les observations notent de nombreux points positifs depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires :
-repères facilités pour les enfants entre temps de classe et temps périscolaire (jeudi après-midi temps de TAP)
-le ré-allongement des après-midis a permis de reprendre contact avec les parents en fin de classe (peu de parents étaient présents à la sortie des classes à 15h45, beaucoup plus sont présents à 16h30)
-mise en place de cette après-midi de TAP pensée en bonne collaboration avec les services de la mairie et réajustements réguliers grâce à la mise en place d'instances de régulation (Comités techniques et comité de pilotage avec les différents intervenants de ces temps).

-prise en compte réelle des besoins des jeunes enfants dans ces temps et en accord avec les temps d'apprentissage
-mercredi matin inclus maintenant comme une matinée équivalente à celle du jeudi, même si son taux d'absentéisme reste plus élevé que les autres jours de semaine.
-deux après-midi libérées permettent une meilleure « respiration », même si cinq matinées de classe consécutives induisent toujours une grande fatigue.
-fréquentation des TAP en augmentation
-gestion plus simple des salles de classe entre les enseignants et les intervenants TAP
-temps de concertation des enseignants moins comprimé, placé majoritairement le jeudi après-midi libéré.

Après exposition des observations des enseignants, la directrice propose un vote à main levée pour décider ou non de la reconduction de cette expérimentation de l'organisation des rythmes scolaires, à savoir :
lundi mardi et vendredi : temps de classe de 8h40 à 11h40 accueil à 8h30, et de 13h30 à 16h30 accueil à 13h20 ;
mercredi et jeudi temps de classe de 8h40 à 11h40 accueil à 8h30 ; TAP jeudi 13h30- 16h30.
Pour la classe de Gs Garonne, lundi mardi et vendredi : temps de classe de 9h à 12h accueil à 8h50, et de 13h40 à 16h40 accueil à 13h30 ;
mercredi et jeudi temps de classe de 9h à 12h accueil à 8h50 ; TAP jeudi 13h40- 16h40.

Les deux ATSEMS présentes précisent que le jeudi après-midi, les enfants peuvent effectivement se reposer si besoin puis être en temps calme avant de bénéficier d'une activité plus soutenue.
Le nombre d'intervenants sur l'école des Fontanilles et la proximité des lieux permet de faire « circuler » les enfants d'un « temps » à l'autre avec facilité.
En ce qui concerne Garonne, des réajustements ont été nécessaires lors du premier trimestre.
Les activités fonctionnent bien à présent.

Résultat du vote : POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0.
Le conseil d'école des FONTANILLES vote à l'unanimité la demande de reconduction de cette organisation pour la rentrée 2015.
Cette demande sera transmise à Monsieur l'Inspecteur pour avis puis soumise à la validation de Mme la DASEN pour être applicable.

Cette organisation des TAP sur une demi journée convient mieux aux ATSEM et aux parents d'élèves, avec la prise en charge des enfants par les agents communaux dans la première partie de l'après-midi puis par des intervenants qualifiés dans la deuxième partie de l'après-midi.
Claudine AT demande des renseignements sur la formation des intervenants.
Les représentants de la mairie répondent que leur formation est aux normes, avec au minimum un BAFA mais qu'il leur est impossible d'afficher les noms et formations de chacun des intervenants.

- CANTINE ET ALAE

Les effectifs des élèves mangeant à la cantine sont similaires à ceux de l'année dernière.
Le mercredi, les enfants de Garonne viennent manger aux Fontanilles et sont amenés par un bus de la Mairie.
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, l'organisation de deux services de repas permet de faire manger les plus jeunes élèves en premier (soit les PS de toutes les classes et par rotation, une partie des MS, au total plus de 50 enfants).
Le deuxième service accueille les MS restants et les GS à partir de 12h35.

Mme Amato a écrit à la mairie en début d'année scolaire, pour évoquer la possibilité d'augmenter le nombre d'agents présents sur les lieux au moment du 1er service (repas des plus jeunes) afin d'améliorer le confort des enfants.

Mme DESCAN, responsable des agents, a répondu en expliquant qu'une augmentation de personnel était impossible actuellement ; une réorganisation des temps de pause des agents a permis d'améliorer en partie la qualité de service, au regard du taux d'encadrement.

Les calculs des effectifs de janvier (sans compter le mercredi) sont de 101 enfants par jour aux Fontanilles et 45 à Garonne. Même chose en février avec 49 enfants à Garonne.
Il est soulevé que 3 agents sont présents de 11h45 et qu'un 4ème agent arrive à 12h05 dont un reste en cuisine.
La mairie explique qu'il n'est pas possible de recruter un agent supplémentaire, aucune carence n'ayant été constatée lors des visites, mais que les choses peuvent évoluer.
Il est proposé par les parents d'élèves que les ATSEM mangent avec les enfants comme cela se fait dans d'autres communes, en tout cas en début d'année pour que les petits se sentent en sécurité avec des personnes référentes.
Les ATSEMS présentes indiquent qu'elles seraient prêtes à prendre en charge cette organisation si la Mairie leur en accorde la possibilité.

Sylvie Amato soulève le problème des ATSEM non remplacées lors de leurs absences en temps scolaire.
En effet, les ATSEMs ne sont pas remplacées le matin malgré la plus forte nécessité de leur présence en classe à ce moment de la journée.
Un courrier avait été fait à la mairie dans ce sens en Novembre 2014, expliquant que l'absence d'ATSEM dans la classe le matin entraîne une désorganisation du fonctionnement de la classe préjudiciable aux enfants.
La réponse de Mme DECAN, responsable des agents, ne donne pas pour l'instant de piste de changement.
Mme AMATO indique qu'elle souhaite prendre RDV avec elle pour réévaluer les possibilités, la solution actuelle étant de répartir le plus judicieusement les ATSEMS présentes dans les classes où leur présence est la plus requise.
Mme AMATO fait remarquer que les effectifs actuels de toutes les classes de maternelle entraînent de fait la nécessité permanente d'un deuxième adulte, et a fortiori d'une ATSEM, même si la priorité est alors donnée aux classes des plus jeunes élèves.

Claudine AT fait remarquer que le non remplacement des ATSEMs relève d'un choix politique de la part de la mairie et qu'elle référera au DASEN de cette situation préoccupante qui consiste a faire subir une restriction budgétaire aux écoles au mépris de l'éducation des élèves.

- HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

La directrice annonce 2 prochains exercices PPMS et incendie à des dates inconnues des enseignants.

Des travaux dans la cour PS ont été réalisés : les murets en béton ont été enlevés dans la cour des petits.
Mme GAYET FUR indique que les enseignants peuvent faire la demande de bancs qui pourraient être installés après les travaux.
Le portillon au fond de la cour des petits est régulièrement ouvert / cassé.
A voir pour le changer ou le condamner.

En ce qui concerne le ménage, il est fait appel à une entreprise pour le nettoyage des sols quotidien à l'école Agnès Gelly.
La directrice demande s'il en est de même pour les Fontanilles.
La réponse de Mme GAYET FUR étant négative, Mme AMATO souhaiterait en connaître la raison, sachant que les besoins sont les mêmes voire plus importants quant à la propreté des sols sur lesquels les jeunes enfants évoluent souvent.

Mme Amato explique que le docteur de PMI a fortement conseillé le double nettoyage des toilettes lors des épisodes d'épidémie de grippe et de gastro.
Actuellement, un seul nettoyage est effectué le soir.
Une demande écrite auprès des services de la Marie avait été transmise par la directrice.
Le ménage du mercredi est toujours en service minimum, ce qui ne correspond toujours pas aux besoins.
Les parents d'élèves soulèvent le problème des poux et des draps des lits de sieste.
La directrice précise que les lits sont nominatifs et les draps changés une fois par semaine ; pour le traitement anti-poux, il est rappelé de bien traiter l'environnement de l'enfant autant que l'enfant lui-même (draps, canapé, siège de voiture, vêtement...).

- TRAVAUX

La mairie informe le conseil qu'une nouvelle réunion pour la construction des nouveaux bâtiments aux Fontanilles aura lieu en avril en concertation avec l'architecte uniquement.
Les enseignants, eux, seront conviés en juin pour une réunion avec la mairie, au cours de laquelle plusieurs plans de construction leur seront alors proposés.
Les parents d'élèves s'inquiètent sur le risque de non-concertation et rappellent le vécu récent concernant la construction des classes supplémentaires à l'école GELLY.
Les enseignants s'inquiètent également, argumentant qu'il serait plus efficace et logique que l'architecte prenne contact avec eux avant d'effectuer des plans.
En effet, il est important que les besoins des utilisateurs soient pris en compte en avant projet et qu'un cahier des charges soit effectué pour travailler avec l'architecte, l'idée étant d'anticiper les problèmes et les besoins.
Après question posée par Pascal USSON à Mme GAYET FUR, l'adjointe précise que le local destiné au RASED sera intégré aux Fontanilles.

MANIFESTATIONS ET PROJETS DE L'ECOLE

Projet danse : mené par une intervenante extérieure agrée par l'Éducation Nationale.
Elle intervient auprès de toutes les classes de l'école dans l'axe du projet d'école « volet artistique ».
2400 euros sont consacrés à ce projet et financés par la coopérative scolaire grâce notamment aux subventions de la Mairie versés pour les projets de classe.

Thème fédérateur « l'eau »:
toutes les classes de l'école ont choisi de travailler sur un thème commun : l'eau.
En liaison avec le domaine « découvrir le monde » des programmes de l'éducation nationale : expériences sur les propriétés de l'eau (flotte/coule ; dissolutions ; liquide/solide), sensibilisation sur le rôle de l'eau dans la vie quotidienne.
Avec le domaine « percevoir, sentir, créer » : créations plastiques, fabrication d'instruments.
Avec le domaine « maîtriser le langage » : lecture d'albums et de documentaires, comptines sur l'eau, création d'affiches.
Une exposition collective de tous les travaux des élèves de l'école sera proposée aux parents fin mai début juin.

Médiathèque de St Mathieu : visites régulières des classes pour consulter des ouvrages sur place et emprunter pour la classe.

Tri sélectif : projet financé par la communauté de communes GPSL. Les classes de MS GS et GS bénéficieront d'une intervention en mai pour sensibiliser les enfants sur le volume et tri des déchets, puis d'une visite à la déchetterie avant un goûter collectif visant à mettre en valeur la différence de déchet entre les emballages individuels et collectifs.

Cross GS : les élèves de GS iront participer au cross des écoles le mercredi 13 mai aux champs noirs. Les parents sont bien sûr les bienvenus pour les encourager.

Prix des Incorruptibles : financé par la coopérative scolaire. L'école a acheté 2 lots d'albums de la sélection des Incorruptibles ; le but étant de faire découvrir des albums de qualité et originaux puis de faire procéder à un vote de l'album préféré des enfants.
Un lot d'albums a également été commandé par la Médiathèque de St Mathieu afin de faciliter leur consultation par les enfants.

Goûters collectifs de l'école : Noël, Carnaval.
Ces moments de rencontre de tous les enfants de l'élève (dont ceux de Garonne) sont importants pour l'identité de l'école et l'occasion de partager ensemble des chants (Noël, chorale de chaque classe offerte aux autres classes), et d'ouvrir l'école aux parents (les parents sont invités à venir fêter le Carnaval dans l'école). La directrice remercie tous les parents qui ont participé d'une manière ou d'une autre à ces moments (confection de gâteaux, achats de boissons, aide humaine...).
La coopérative scolaire finance les manifestations lorsque l'équipe ne demande rien aux parents.

- COOPÉRATIVE SCOLAIRE ET BUDGET

Mme Amato fournit les informations suivantes suite au vote du budget municipal début mars :

- le budget fournitures scolaires passe de 39€ à 40€ par élève, soit 6960 euros pour Fontanilles, 1200 euros pour Garonne, ce qui représente au total 204 élèves, soit un effectif parfaitement réaliste aux vues des prévisions pour la rentrée 2015.
- la demande de petit matériel à hauteur de 895,59 euros est acceptée pour 400 euros (articles à choisir parmi ceux demandés) et la demande d'investissement à hauteur de 1150 euros est acceptée dans son intégralité, l'école pourra donc faire les commandes correspondantes aux fournisseurs.
- Les subventions pour les projets de classes passent de 500€ pour chaque classe à 200€ sur dossier pour les classes qui ne vont pas à la piscine. Le budget accordé à l'école passe donc de 3500€ à au mieux 1000€. Pour information, le projet Danse représente 2400 euros, le projet Poterie mené l'an dernier 1700 euros.
  Ces 200€ par classe ne seraient attribués que sur présentation d'un dossier que les enseignants devraient transmettre à la mairie pour expliquer la destination pédagogique de cette subvention.

La question est posée de la personne responsable de la validation des projets.
La directrice rappelle que seul Monsieur L'inspecteur de l'Education Nationale est habilité à pouvoir valider le caractère pédagogique d'un projet proposé par les enseignants et que la Mairie n'a pas cette habilitation.

Les enseignants s'interrogent sur l'enveloppe budgétaire attribuée aux cours de natation, la somme réclamée par la communauté de commune étant très élevée.
Elle grève ainsi le budget total alloué à l'école.
Ils demandent donc à la mairie si le tarif de la piscine peut être rediscuté avec la communauté de communes afin de ne pas imputer autant sur les budgets alloués aux écoles. La directrice propose de contacter les écoles bénéficiaires du cycle natation à la piscine du GPSL à ce sujet.

Les parents d'élèves interviennent également au sujet des coupes dans les subventions par classes.
Ils s'interrogent sur la gratuité des TAP pour un budget mairie de 100000€.
La mairie répond que la gratuité des TAP est un choix municipal.
Les enseignants s'insurgent sur cette coupe budgétaire qui réduit de façon drastique leurs moyens de fonctionnement et sur l'exigence de la mairie de leur demander de remplir un dossier à caractère pédagogique pour validation avant éventuelle subvention.
La mairie répond que cette demande de subvention sur dossier se fait pour toute association et qu'elle n'est pas négociable.
Claudine AT explique qu'il s'agit de l'école publique et qu'en aucun cas les subventions allouées aux écoles ne doivent être mises au même niveau que les subventions accordées aux associations.

Il s’agit de l’éducation des enfants et d'un choix politique de la mairie de privilégier ou non l’éducation de ses enfants.
Sylvie Amato fait un récapitulatif de l’utilisation faite du budget alloué à la coopérative scolaire (financement des Goûters collectifs, affiliation OCCE, financement des intervenants extérieurs, dépenses des classes (ingrédients recettes, petit bricolage, achats CDS, DVD), achat de thermomètres, matériel audio, imprimante couleur, adhésion Musée Fabre, jardin de l'école, sortie fin d'année entrée payante, transports (une partie est remboursée par la communauté de communes)) et explique que les enseignants refusent de demander une participation financière directe aux familles lors de sorties.
Une nouvelle répartition des dépenses devra donc être pensée compte tenu des diminutions de budget.

INFORMATIONS APE
Le bilan du loto est positif.
La kermesse est prévue le 26 juin 2015
Une vente de fleurs est prévue le 25 avril 2015 par l’association.

Fin de séance à 21h

secrétaires de séance
isabelle GIVAUDAN enseignante Caroline BRUN déléguée APE